



**CONVENTION POUR L'ACCES AUX DECHETERIES  
DU TERRITOIRE DU SEVADEC PAR LE S.M.L.A. – AVENANT N° 1**

Entre le **Syndicat d'Elimination et de VALorisation des DEchets du Calaisis**, désigné SEVADEC, représenté par Monsieur Guy ALLEMAND, Président, agissant en application de la délibération N° ..... du Comité Syndical en date du .....

Et le **Syndicat Mixte Lys Audomarois**, désigné S.M.L.A., représenté par Monsieur Gérard WYCKAERT, Président, agissant en application de la délibération N° 15 du Comité Syndical en date du 20 juin 2023.

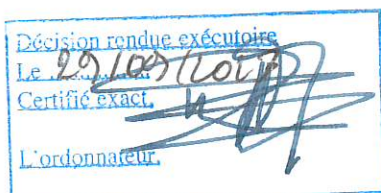
**Préambule**

En 2017, le S.M.L.A. et le SEVADEC ont conclu une convention pour permettre aux habitants de :

- Audrehem,
- Bayenghem-les-Eperlecques,
- Bonningues-les-Ardres,
- Clerques,
- Journy,
- Nordausques,
- Nort-Leulinghem,
- Rebergues,
- Tournehem-sur-la-Hem,
- Zouafques,

d'accéder au réseau de déchèteries du territoire du SEVADEC (8 déchèteries). Le coût réclamé par le SEVADEC au S.M.L.A. était fixé à 20 euros HT par habitant.

En novembre 2022, le SEVADEC a transmis un courrier relatif à un ajustement du coût réclamé au S.M.L.A.



course de réception en préfecture  
062-256203936-20230925-T1-09-2023-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2023  
Date de réception préfecture : 29/09/2023

Il a été décidé :

### **Article 1 : COUT**

Par modification de l'article 2 de la convention initiale, la participation financière réclamée par le SEVADEC au S.M.L.A. pour l'accueil des habitants des communes de :

- Audrehem,
- Bayenghem-les-Eperlecques,
- Bonningues-les-Ardres,
- Clerques,
- Journy,
- Nordausques,
- Nort-Leulinghem,
- Rebergues,
- Tournehem-sur-la-Hem,
- Zouafques,

dans ses déchèteries et le traitement des déchets déposés sera, pour 2023, de 23 euros H.T. par habitant.

Sauf nouvelle sollicitation du SEVADEC, ce coût restera inchangé jusqu'à la fin de la convention qui est fixée au 31 décembre 2026.

### **Article 2 : CONVENTION INITIALE**

Les autres articles restent inchangés.

Fait à Calais le .....

**Le Président du SEVADEC,  
Guy ALLEMAND**

**Le Président du S.M.L.A.  
Gérard WYCKAERT**

<small>Accusé de réception en préfecture 062-256203936-20230926-T1-09-2023-DE Date de télétransmission : 29/09/2023 Date de réception préfecture : 29/09/2023</small>
---